...ley.

...TANTE

...VALEUR

...de Banque, de
...Company,
...wn Sugar
...any,
...ght et autre.

Jules M. Burguières.

...Civile de District pour la ...éans, Division A.

...LEY—ALBERT PAUL ... No 727 rue Commune ... midi, à la Bourse ... No 840 rue Commune ... d'un ordre de l'Hon. ... Cour Civile de District ... d'Orléans, Division A, ... l'affaire et pour le ... de Jules M. Burguières ... enchère publique les stocks ... après à savoir—

...(87) actions de la Segura ... Limited; valeur au pair ...

... actions de la Hawley ... Limited, valeur au pair ... par action de payé.

... de la Franklin Electric ... valeur au pair $50.

... de la Caffery Sugar ... valeur au pair $100.

... la Louisiana Sugar Ex... $50.

...(304) actions de la ... Limited; valeur au ...

... de la First National ... valeur au pair $100.

... de la Franklin Ma... Limited; valeur au pair

... Mortgage Bonds of ... Limited; valeur au ... 8 0|0 d'intérêt.

...: Comptant en billets

...JUDICIAIRE.

..., Attrayante ... lots,

... et La...

... Hauseman, Louis C. ... Adrian L. Hauseman

... de District pour la ... Division B.

...LEY—ALBERT PAUL, ... No 727 rue Commune ... juin 1901, à midi, ... Foncières, No 840 ... et conformément ... cour ouverte le 10 ... cour ouverte le 13 mai ... Fred D. King juge de ... pour la paroisse ... dans l'affaire de la succession ... Hauseman, Louis C ... Adrian L. Hauseman et ... l'enchère publique:

... terre avec les bâtisses ... s'y trouvent, droits, ... à cela appartenant, ... District de cette ville, ... par les rues Prieur, ... et Johnson, mesurant, ... 60 pieds de face à la rue ... chacun, sur 139 pieds 6 ... entre lignes parallèles, ... de 125 pieds 6 pouces ... des rues Prieur et

... cottage (No 1565 rue ... 6 chambres, chambre à ... le fond et dépendances, ... retirée de la rue, ... Le lot contigu est cultivé ... de nombreux figuiers, ... et autres arbres fruitiers. ... facilement être subdivisé ... double et le lot contigu ... la construction d'une ...

... comptant, et la balance ... de crédit en billets ... et lien de vendeur ... par an de la date de la ... L'acte d'hypothèque ... les clauses usuelles de ... assument les taxes

... et les timbres du Revenu des ... de l'acquéreur pardevant ... notaire. Un dépôt de ... moment de l'adjudication.

...—juin 2 9 16 18

## ...Carrère

...JUDICIAIRE

...DI, LE 12 JUIN

...EURES A. M.

...Double Retiré,

... rue Freret, entre l'avenue de ... et la rue Toledano,

... de Edouard Duqué.

... Civile de District pour la ... Orléans—Division B.

...ARRERE, Encanteur.—Bu... rue Perdido, près Carondelet ... 12 juin 1901, à 11 heures ... des Propriétés Foncières ... No 806 rue Perdido, ... le Premier District de ... de et conformément à un ... signé le 9 mai 1901 par ... King, juge de la Cour Civile ... paroisse d'Orléans, Division ... ci-dessus intitulée, je ... à l'enchère publique, la ... décrite à savoir:

... de terre ensemble avec ... et améliorations qui s'y ... le Sixième District de ... l'îlet borné par l'avenue ... rues Breslau, maintenant ... Toledano et Long, maintenant ... comme et No 24 de l'îlet No ... par L. B. Pilié, voyer, et ... en l'étude de N. B. ... cette ville, le dit lot mesurant ... pieds (32) de face à la rue ... rue Freret, sur cent cinquante ... de profondeur entre lignes

... sont connues comme les ... rue Freret comprenant un ... retiré contenant 3 chambres, ... dans le fond de chaque ... hangar. La bâtisse dans le ... contenant 2 chambres et ci...

...ditions—Un tiers ou plus ... de l'acquéreur; la balance ... en billets de un et deux ... garantis par hypothèque et ... portant 8 pour cent d'intérêt ... de l'adjudication, et toutes ... de sécurité. L'acquéreur ... dues et exigibles en 1901, ... la vente et devant payer ... revenu intérieur des E. U. ... pardevant J. C. Henriques, ... de l'acquéreur; un dépôt ... 0|0) vingt pour cent au ... l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

...—juin 2 9 11 12

...LE CONSTABLE.

—:0:—

...gent vs Mme Zelia Fourcade Forretne.

...UR DE CITE DE LA ...—No 5,049—En vertu ... facias à moi adressé ... Rogers, juge de la Première ... la Nouvelle-Orléans, Division ... à vendre à l'enchère publique ... Nos 613 et 615 rue ... Passage de la Bourse et la ... le Deuxième District de ... 27me jour de mai 1901, ...

---

VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE EN PARTAGE,

### JEUDI LE 11 JUIN,

### Propriété Désirable du Troisième District.

No 1618 rue Encampement coin Maurepas, et No 2050 rue Maurepas, contigu aux Fair Grounds.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 11 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 mai 1901 et signé le 8 mai 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Mme Manuel Guerrier, No 64,522 du dossier de la susdite cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1557 borné par les rues Encampement, Maurepas, Sauvage et Floride, désigné par la lettre B sur un devis fait par Geo de Armas, voyer; ledit lot B. forme l'encoignure des rues Encampement et Maurepas et mesurant (31) trente et un pieds, (11) onze pouces et (5) cinq lignes de face sur la rue Encampement par (100) cent pieds de profondeur et est formé de la partie de devant du lot désigné par le No cinq sur un plan par A. Toledano le 6 avril 1886.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises ayant quelques cinq chambres, galerie sur le devant, citerne hangar, etc. aussi une maison en bois dans le fond.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et îlet que le lot de terre ci-dessus décrit, désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné et mesurant (27) vingt sept pieds (10) dix pouces et (5) cinq lignes de face sur la rue Maurepas par (63) soixante trois pieds (11) onze pouces et (3) trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est formé des parties du fond des lots désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan de A. Toledano ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, couvert en ardoises, ayant quelques trois chambres, citerne hangar, etc.

Termes et Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année courante, en plus et au-dessus de leurs enchères; un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robert Légier, notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U. aux frais des acquéreurs.

11 mai—11 12 19 26—juin 2 9 10 11

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### MARDI, LE 28 MAI.

SUCCESSIONS DE

PHILIP WUERTZ, Sr., et de CORNELIA BARROIS WUERTZ,

Sa femme prédécédée.

No 63,968—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune. MARDI le 28 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 avril 1901 et signé le 26 avril 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour sus-mentionnée, Division E, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Nos 3421 et 3423 rue Royale. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1, conformément à un arpentage fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, portant la date du 16 mars 1961 dans l'îlet borné par les rues Royale, Dauphine, Désiré et Elmire, et mesurant trente-cinq pieds de face à la dite rue Royale sur soixante dix-neuf pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence double toute neuve et couverte en ardoises ayant quelque trois chambres et cuisine de chaque côté, galerie sur le devant, cour et allées pavées, citerne, etc., et rapportant un revenu de $249 par an.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet sus-mentionnés lequel lot est désigné par ledit No 2 et mesurant conformément au sus-mentionné plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, trente et un pieds de face sur la dite rue Royale par soixante dix neuf pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est contigu au lot No 1 en ceci ci-dessus décrit.

3° No 714 rue Désiré, un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 173, borné par les rues Désiré, Dauphine, Piété et Royale, ledit lot est désigné par le No 5, sur un plan par Miroux et Castaing le 18 décembre 1850 et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la rue et ayant quelques trois chambres, deux citernes, hangars, etc., cour pavée et loué pour $7 par mois.

4° Un certain lot de terre, contigu à la propriété en ceci ci-dessus troisièmement décrite situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le No deux, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Royale, Piété et Dauphine, sur un plan dressé par L. Surgi le 5 mars 1846, et déposé dans le bureau de S. et B. Cenas, anciens notaires, lequel dit lot de terre mesurant trente pieds de face sur la rue Désiré, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° No 722 rue Désiré, un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Désiré, Piété, Royale et Dauphine, désigné sur un plan particulier dressé par Giroux et Castaing, daté le 8 décembre 1850, déposé en l'étude de P. Lacoste pour référence; comme l'entier du lot No 4 et partie du lot No 3, le dit lot mesurant [50] cinquante pieds de face à la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage tout neuf élevé en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette avec grande galerie sur le devant, ayant salon double et 4 grandes chambres additionnelles, un grand hangar couvert annexé, dans le fond chambre à bain, chambre à repasser, hangar à bois, trois citernes, allées et cours pavées sur le devant et dans le fond.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, en billets des acquéreurs divisés dans des coupons pour satisfaire les partis intéressés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, et toutes les autres clauses de sécurité; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Francis D Charbonnet, Notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. aux frais des acquéreurs.

27avril—27 28—mai 5 12 19 26 27 28

---

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc. d'une buvette.

Aussi le bail et le droit d'occupation.

B. J. Carbajal vs Charles I. Ross et John W. Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 6[illegible]0—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 5 juin 1901 à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 1212 rue du Canal.

I. Le contenu entier et les installations, etc., de la buvette contenu sur lesdits lieux, d'après inventaire enregistré.

II. Le terme non-expiré du bail desdits lieux No 1212 rue du Canal, ledit bail expirant le 30 septembre 1901, le loyer étant de $50 par mois, payable tous les mois, et dans le cas où ledit bail ne serait pas vendu alors il sera offert en vente.

---

VENTES A L'ENCAN.

# Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente en Partage.

### Résidence commerciale de choix et placement en propriétés dans le premier et le quatrième district.

### Buvette prospérante No 1125 rue Ste-Marie, coin Camp.

### Résidence No 1123 rue Ste-Marie, près de la rue Camp.

### Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1023 et 1025 rue Richard, entre les rues Magasins et Constance.

### Deux résidences doubles à deux étages, Nos 1450 et 1452 et 1454 et 1458 rue Annonciation, entre les rues Robin et Race.

### Magasin en briques à trois étages, Nos 218 et 220 rue Poydras, entre les rues Fulton et Nouvelle Levée.

### Magasin à deux étages, No 511 rue Fulton, entre les rues Poydras et Lafayette.

### Cottage élevé No 1007 avenue Jackson à l'encoignure de la rue Constance.

CAROLINE AMELIA MILLER vs les mineurs MAY MAUD MILLER et autres, No 62,237, et succession de NICHOLAS MILLER et femme.

No 61,795 consolidé, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 20 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1900 et signé le 25 juin 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et un ordre signé le 17 mai 1901 homologuant une assemblée de famille tenue 14 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon Fred D. King juge de la Division A absent pour cause de maladie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° No. 1125 RUE STE MARIE AU COIN DE LA RUE CAMP.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasins et Felicité, désigné comme lot No. 1, formant l'encoignure des rues Ste. Marie et Camp et mesurant à peu près quatorze pieds, quatre pouces de face sur la rue Ste Marie, cent pieds de profondeur sur le côté vers la rue Magasins, et à peu près soixante et onze pieds, dix pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, solidement construite, contenant au rez-de-chaussée grande buvette, connue comme "Burke's Exchange", aussi trois chambres et vestibule dans le fond, premier étage contenant trois grandes chambres, vestibule, cabinet, verandah sur toute la façade de la rue, deux citernes dans la cour. Le tout en bonne condition et loué pour $35 par mois. Cette bâtisse est aussi connue comme le No 1838 Place Camp.

2°—No. 1123 RUE STE-MARIE PRES DE LA RUE CAMP

Un certain lot de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dependant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasin et Félicité et désigné comme lot numéro 2, contigu à la propriété ci-dessus décrite, lot numéro 1, mesurant quinze pieds, onze pouces plus ou moins de face sur la rue Ste Marie par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un magasin en briques à deux étages, contenant au rez-de-chaussée, cinq chambres, vestibule dans le fond, citerne, etc de premier étage comprennant trois chambres, petit vestibule, veranda sur le devant de la maison: le lot a une allée commune dans le fond. La maison se loue à $17.00 par mois.

3° No 1023 et 1025 RUE RICHARD.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Orange et Richard, désigné par le numéro 12 sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, le 22me jour de mars 1858, et mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Richard, trente quatre pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent soixante et un pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises avec deux étages contigu dans le fond, et contenant de chaque côté six chambres, vestibule et cabinet dans le fond, hangar, et citerne, aussi allée pavée en briques de chaque côté; banquette pavée en briques, le tout en bonne condition et se loue pour $12 00 par mois chaque côté.

4°—Nos 1450 et 1452 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Race et Chippewa autrefois Pacanniers, désigné comme îlet No 45, lot No 11, sur un plan dressé par J. Communy, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles et faisant face sur une allée, pour l'usage en commun dudit lot et autre.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escalier dans le fond, salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond, hangar, citerne, etc., dans la cour. Le premier étage contenant quatre chambres, escalier, cabinet, escalier dans le fond, galerie sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et banquette sont pavées en briques, les maisons louées $18 et $20 par mois respectivement

5°—Nos 1454 et 1458 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Race, Chippewa (autrefois Pacaniers), désigné comme îlet No 35, lot No 12, sur un plan dressé par J. Communy, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation, par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles, faisant face sur une allée pour l'usage commun dudit lot et autres.

Les améliorations comprennent la moitié ...

---

VENTES A L'ENCAN.

# Stroudback & Stern

la banquette sont pavées en briques, les maisons se louent pour $18 00 et $20 00 par mois respectivement.

6°—Nos 218 et 220 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Nouvelle Levée et Lafayette, lequel lot est désigné par le No 2 sur un devis marqué A et annexé à un acte exécuté le 13 mai 1852 pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville et mesurant vingt deux pieds onze pouces et quatre et deux cinquièmes de lignes de face sur la rue Poydras, vingt trois pieds, cinq et deux cinquièmes de lignes de largeur sur la ligne dans le fond et soixante huit pieds dix pouces et deux lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages et est occupé par J. L. Beer & Co., le rez-de-chaussée est pavé en ciment et contient une grande chambre et bureaux, escalier, ouverture dans le plancher, etc. Le premier et le second étages sont occupés comme entrepôt.

7°—No 511 RUE FULTON

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Fulton, Nouvelle-Levée et Lafayette et mesurant vingt trois pieds six lignes de face à la rue Fulton sur à peu près quarante six pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur, faisant partie d'un lot de terre, No 4, sur un plan connu comme le plan de J. A. Beards, certifié par H. Grant, voyer, daté le 12 janvier 1852 et déposé dans l'étude dudit Cenas, notaire.

Les améliorations comprennant en entrepôt en briques à deux étages et est occupé par I. L. Beer & Co. Les rez-de-chaussé est en ciment; cette propriété ensemble avec le numéro 20 rue Poydras, se loue à $75.00 par mois sans bail.

8°—No 1007 AVENUE JACKSON.

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Constance (autrefois Live Oak), Joséphine et Magasins, mesurant quatre vingts pieds de face sur la dite rue Jackson, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et face sur la rue Constance entre lignes parallèles; la dite portion de terre formant l'entier des lots numéros 9 et 10 et une portion du lot numéro 8 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, voyer, date le 3 novembre 1844, et deposé pour référence en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire.

Les améliorations comprennant un superbe cottage élevé avec rez-de-chaussé et deux étages dans le fond avec mansarde: le rez de-chaussé contenant buanderie, chambre à bain, et magasin de dépôt etc. La maison contenant galerie sur le devant, vestibule de dix pieds au centre, grand salon, salle à manger, lavoir, office, grand vestibule de réception, trois chambres à coucher, et quatre chambres, vestibule et cabinet dans la mansarde, les deux étages dans le fond contenant sur chaque étage une galerie, 2 chambres et vestibule dans le fond. La maison est en bon état, ayant le gaz partout. Toutes les principales chambres dans la maison sont richement tapissées et finies; la maison est entourée de pelouses et de parterre de fleurs la cour contenant hangar, deux citernes, entrée pour voitures, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets des acquéreurs payables en un et deux ans guarantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur la propriété vendue divisées en coupons pour satisfaire les intérêts respectifs des co-propriétaires en ceci et portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1900 et de 1901, et les timbres de revenu conformement à l'ordre de la cour un dépôt comptant de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication, actes de vente par devant Fred Zengel, notaire aux frais des acquereurs.

Buck, Walshe & Buck et Charles Théard, avocats.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20.

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE EN PARTAGE,

### Cottage Double en Bois Nos 4856 et 4858 Camp, encoignure Upperline.

Succession de Catherine Huber ou Hoover.

No 34,896—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 20 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 mai 1901, et signé le 13 mai 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et privilège, à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Upperline, désigné par le No 5 sur un plan déposé en l'étude de C. Stringer ancien notaire en cette ville, le dit lot No 5 formant l'encoignure des rues Camps et Upperline et mesurant 26' plus ou moins de face à la rue Camp sur cent vingt et un pieds de profondeur et façade sur la rue Upperline, et 44' de largeur dans le fond et 120' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Lyon.

Les améliorations comprenant une résidence cottage double en bois, contenant trois chambres de chaque côté, citerne dans la cour; sur le lot du fond est une maison a deux chambres avec citerne et avec entrée sur la rue Upperline; le tout se loue pour $18 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Buisière Rouen, notaire.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE EN PARTAGE.

Magnifique résidence en bois à deux étages avec mansarde et couverte en ardoises, No 2323 Magasins, entre les rues Philip et Première.

Succession de Francis Mayer, veuve décédée de Isaac Levi, No 64,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, JEUDI, le 13 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 3 mai 1901, et signé le 9 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos six et sept dans l'îlet borné par les rues Magasins, Philip, Camp et Première, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, le 19 mars 1851, déposé parmi les archives de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 8 du livre de plans No 5, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune audit lot et autres.

Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises No 2323 rue Magasins, retirée de la banquette, contenant au rez-de-chaussée vérandah, vestibule de dix pieds, grands salons à arches, galerie dans le fond, salle à manger, cuisine, offices, escaliers dans le fond, etc., chambre pour domestiques et hangar pour bois; au second étage il y a vestibule avec escalier, vérandah, galerie dans le fond, huit chambres à coucher, chambre à bain avec baignoire en porcelaine, deux chambres dans l'annexe au fond de la maison, grande chambre dans la mansarde, trois citernes, banquette et cour pavées.

Maison en bonne condition, superbe voisinage, avec toutes les commodités ayant pelouse et jardin de fleurs, allée commune dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur portant 7 0|0 par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé aux frais de l'acquéreur, qui devra payer les timbres ...

---

VENTES A L'ENCAN.

# Harry H. Hogdson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Cottage Simple, 509 Rue Ste Marie,

### Cottage Double, 511 et 513 Rue Ste Marie.

Succession de Wm Smith et de sa femme, Lucy Smith.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 20 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, dossier No 64,728 signé le 8 mai 1901 dans l'affaire de la succession de William Smith et de sa femme, Lucy Smith, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Félicité, Fulton et Rousseau, et connu comme îlet No 33, sur le plan de l'ancienne ville de Lafayette, le dit lot étant désigné par le No 16 et mesurant cinquante pieds de face à la rue Ste-Marie sur cent vingt pieds de profondeur, le tout plus ou moins en mesure américaine.

Les améliorations consistent d'un cottage simple No 509 rue Ste-Marie, ayant trois chambres et dépendances et le cottage double 511 et 513 rue Ste-Marie ayant de chaque côté cinq chambres et bâtisse dans le fond avec 2 chambres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en plus les taxes dues et exigibles en 1901 et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour l'exécuteur.

16 mai—16 19 26—juin 2 9 16 20

---

# Denis & Danziger.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

## LA Bâtisse en briques

### A TROIS ETAGES,

### Nos 639 et 641 Rue Ste Anne et 800 Rue Royale,

Formant l'encoignure des dites deux rues.

Succession de Veuve J. F. Languille, No 531, Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingel, juge de la sus-dite Cour, signé le 7 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez de chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelques 12 chambres vestibule avec escalier, galerie sur la façade et le côté, et plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste Anne, Dumaine et Chartres et mesurant 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Ste Anne sur 54 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Royale.

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour les affaires ou placement payant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnel et lien de vendeur, sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfer de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 26—juin 2 9 16 23 à date

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie résidence en briques à deux étages 623 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

La bien construite bâtisse en briques à trois étages, connue comme le Restaurant de Sam, Nos 626 et 630 rue St Louis, entre la rue Royale et Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel Royal.

Succession de Samuel A. Troyani

No 63,377 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans,

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet, — MARDI, le 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 mai 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle bâtisse en briques à deux étages, 623 rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres, contenant au rez de-chaussée salons à arches, 5 chambres, passage pour l'escalier et entrée pour voiture. Au premier étage galerie sur la façade, 8 chambres, vestibule pour l'escalier, office et galerie; dans le fond, grande écurie, deux citernes, hangar dans la cour. La maison est tapissée et a le gaz partout, et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Chartres et Royale, désigné par la lettre "A" d'après un devis fait par L. H. Petre, assistant voyer de ville, daté le 23 mai 1883, annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat notaire, le 2 juin 1883, mesurant en mesure américaine, 30 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 192 pied 5 pouces 5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Chartres et 129 pieds 7 pouces sur l'autre ligne du côté à laquelle profondeur ledit lot s'élargie de 2 pieds 10 pouces 6 lignes et à une autre profondeur de 62 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond sur lequel dit lot à une largeur de 33 pieds 7 pouces 3 lignes.

2° La bien construite bâtisse à trois étages, 626 et 630 rue St Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale, longuement connue comme le "Restaurant de Sam", contenant au rez de-chaussée grand magasin ou restaurant et buvette, 6 cabinets privés pour dîner, 1 salle à manger, deux vestibules à escalier, grande cuisine avec four, citerne, hangar, hydrant et lavoir dans la cour au premier étage 6 chambres à coucher, grande salle à manger, galeries sur le devant dans le fond et sur le côté vestibule, chambre à toilette, au deuxième étage 6 chambres, vestibules, chambre à toilette etc, et plus loin décrit comme un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, le Passage de la Bourse, les rues Royales et Conti et mesurant d'après un plan ou devis dressé par S. G. de Lisle, architecte annexé à un acte de vente pardevant A. G. La Pice, notaire le 7 mars 1894 et mesurant 32 pieds de face à la rue St Louis sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, près de la rue du Canal un établissement d'affaires ancien et prospère. Un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en versements égaux de un et deux ans, représentés par billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilèges et hypothèque spéciale de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et le transfert des polices d'assurance et les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les ac...

---

VENTES A L'ENCAN.

# Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ARTICLES DE MAISON,

Consistant de un Piano Sohmer, Argenterie, Meubles Antiques, Faïence, Livres, Portraits et Ornements,

LUNDI, le 3 Juin 1901.

Succession de Caroline H. Curtius.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune — LUNDI, le 3 juin 1901, à 11 heures A. M. sur les lieux, No 1121 rue Première, entre les rues Magasins et Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. N. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 64,816, signé le 21 mai 1901, dans l'affaire de la succession de Caroline H. Curtius, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant sur les lieux.

24 mai—24 26—juin 2 3

---

# Macon&Kernaghan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

## VENTE EN PARTAGE

—DE LA—

## Bâtisse Equitable.

## Placement Superbe

—POUR—

## CAPITAL

—DANS—

### L'ENCOIGNURE ENVIABLE

—DES—

### Rues Carondelet et Gravier,

EN FACE DE LA

### Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans

—Et de la—

### Banque Nationale de l'Union.

### L'emplacement central et de choix

POUR LES

### PRINCIPAUX INTERETS DU COMMERCE,

### Rapportant Un Magnifique Revenu.

Mme Mary M. Grote, Exécutrice Testamentaire, Et Al.,

—VERSUS—

Mme Laura A. Giffney Et Al.

No 64,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

### JEUDI, LE 20 JUIN 1901.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 20 juin 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 16 mai 1901, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

La propriété commerciale de choix à l'encoignure sud-ouest des rues Carondelet et Gravier Nos 301, 303 et 305 rue Carondelet et 800, 802, 804 et 806 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Gravier, Baronne et Union. Les améliorations comprenant deux bâtisses à quatre étages solidement construites en briques, ayant magasins et bureaux au rez-de-chaussé et bureaux aux étages supérieures.

Les deux lots de terre sur lesquels les bâtisses sont érigées sont désignés par les Nos 1 et 2 sur le plan original, d'après lequel ils mesurent comme suit: le lot No 1, formant l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, et mesurant 25 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet, 82 pieds de profondeur et façade à la rue Gravier, 86 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 2 et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, d'après le titre, lequel néanmoins, par arpentage actuel mesurant 34 pieds 3 pouces. Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet 86 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 1, 89 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 3 vers la rue Union, sur 25 pieds de largeur sur la ligne du fond, et les deux lots mesurant ensemble 50 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet.

Les améliorations sont substantiellement construit et ayant un ascenseur, et ont tous les agréments que demande le commerce, étant central et faisant face à la

BOURSE AU COTON,

laquelle est immédiatement vis-à-vis. La propriété est occupée par des locataires les meilleures et est vendue sujette aux baux et locations qui s'y trouvent, lesquels expirent tous le 30 septembre 1901, à l'exception du bail de l'encoignure du rez-de-chaussé; à $190 par mois lequel expire le 30 septembre 1902. Les loyers de tous les bureaux occupés s'élèvent à $7,100 par an. Quelques bureaux seulement sont vacants. Sous une direction convenable la propriété pourrait rapporter bien davantage. La prospérité assurée de cette ville fait de cette propriété un placement d'un mérite transcendant, située comme elle est dans un endroit de haute valeur. L'importance immense de la récolte de coton et la demande universelle qui en est faite tous les ans, et la fixité de son

CENTRE PRINCIPAL DANS NOTRE GRANDE BOURSE METROPOLITAINE.

assure à cette propriété une attraction sans pareille, offrant au capital une localité exceptionnellement supérieure, indestructible comme emplacement, et un placement comme sécurité et profit d'un avantage rare. C'est une de ces rares occasions qui ne se présente pas souvent au placeur prudent. Il est impossible de placer son capital d'une façon plus sûr, que dans une pareille propriété.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix dans deux paiements égaux représenté par des billets de l'acquéreur payables un et deux ans après date, spécialement garantis par hypothèque et liens de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées, assumées et la police transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acquéreur devant payer pour les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat est requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

---

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Rogers Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,846—Division B—Attendu que Joseph A. R. Damonte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rogers Damonte, décédé intestat; avis est par le présent ...

---

VENTES A L'ENCAN.

# Smith & Rosenberg.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

### Dix-neuf Beaux Lots Doubles-

Dans l'îlet des rues Hamilton, Laurel Grove, Nelson et Apple.

Demi îlet des rues Hamilton, Laurel Grove, Nelson et Dixième Chacun 60 pieds de face.

JEUDI, le 13 juin 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, Nouvelle Orléans sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, lue et vendu en cour ouverte le 2 mai 1901 et signé en cour ouverte le 8 mai 1901 dans l'affaire intitulée, Richard Butler et als versus T. B. Ingolls et als, Dossier 64 513 à l'enchère publique il sera offert en vente les propriétés foncières suivantes à savoir—

Premier—Douze lots dans l'îlet 153 maintenant 365, borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, New, maintenant Nelson, et Apple, autrefois rue Onzième; lots 1 à 5 mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Hamilton, par cent vingt pieds de profondeur, où No 1 forme l'encoignure de la rue Apple, et lot No 5 l'encoignure de la rue Nelson. Lot 6 mesurant soixante pieds de face à la rue Nelson sur cent cinquante pieds de profondeur. Lot No 7 mesurant soixante pieds de face à la rue Apple sur cent cinquante pieds de profondeur; lots 8 à 12 mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Laurel Grove sur cent vingt pieds de profondeur; lot No 8 forme l'encoignure de la rue Apple; lot No 12 forme l'encoignure de la rue Nelson.

Second—Sept lots de terre dans l'îlet No 153, maintenant 334, bornés par les rues Hamilton, Laurel Grove, New, maintenant Nelson, Dixième, maintenant Mobile. Lot No 6 mesurant soixante pieds de face à la rue Mobile sur cent cinquante pieds de profondeur. Lot No 7 mesurant soixante pieds de face à la rue Nelson sur cent cinquante pieds de profondeur. Lots Nos 8 à 12 mesurant chacun soixante pieds de profondeur à la rue Laurel Grove sur cent vingt pieds de profondeur. Lot No 8 forme l'encoignure de la rue Nelson, et lot No 12 forme l'encoignure de la rue Mobile.

Conditions—comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et devant payer pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Jas C. Henriques, notaire; un dépôt de 25 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG;

Maxwell C. Smith, encanteur, bureau 312 rue Carondelet.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13—6f

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet des rues Leonidas, Monroe, Colapissa et Oleander

JEUDI, LE 20 JUIN 1901

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement rendu et signé le 18 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée la succession de Mary Barrand et Elise Ransone dossier No 61,733, à l'enchère publique, il sera vendu.

Un certain îlet de terre, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 472, borné par les rues Léonidas, Monroe, Colapissa et Oleander (autrefois Quatorzième.

Conditions Comptant— L'acquéreur assumant les taxes pour 1901, et payant pour l'acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des E.-U., pardevant Fergus Kernan, notaire, un dépôt de 50 pour cent requis au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG.

Maxwell C. Smith, Encanteur.

312 rue Carondelet.

19 mai—19 26 —juin 2 9 16 20

---

# Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente pour Effectuer un Partage

### LES SOLIDES MAGASINS ET RESIDENCES

En Briques à Trois Etages, Portant les Nos 1011 et 1013 de la Rue Annonciation, entre les Rues Delord et Poeyfarré.

Succession de Mme Mary E. Royer.

No 55,416—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,

Et dans l'affaire de Mme Charlotte Miller, épouse de Jos D. O'Brien et al, contre le Dr George Huhner, exécuteur testamentre, et le Dr C. Louis Royer.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, seront positivement vendus aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement de partage et de vente par l'Hon. Jno St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, rendu en audience publique le 6 mai 1901, et signé en séance publique le 10 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrite, à savoir—

1° Le solide bâtiment à trois étages, en briques, numéro 1011, rue Annonciation, connu autrefois comme la "Pharmacie Royer", construite pour magasin et résidence, contenant environ dix pièces en total. La propriété est plus complètement décritecomme suit: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Annonciation, Delord, Poeyfarre et Foucher, étant le lot désigné par le numéro 4, d'après le plan fait par W. T. Thompson, agent-voyer, le 7ème jour de janvier 1842, déposé au bureau de H. B. Cenas, défunt notaire de cette ville; ledit lot mesure 23 pieds 2 pouces et 3 1|2 lignes de front sur la rue Annonciation sur 103 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles; centralement situé, commode et convenable pour magasin et résidence, constamment occupé et rapportant actuellement $216 par an.

2° Le solide bâtiment à trois étages, magasin et résidence, No 1013 rue Annonciation, adjacent au bâtiment ci-dessus décrit contenant environ neuf pièces en tout, une arrière-cour et un hangar, plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec toutes les constructions et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et îlet, adjacent à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le numéro 5 dans le plan ci-dessus mentionné, lot qui mesure 23 pieds 2 pouces et 3 1|3 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 103 pieds et 8 pouces entre lignes parallèles. Près du quai, du chemin de fer et du centre industriel, cette propriété donne un revenu constant et rapporte actuellement $240 par an.

Termes et conditions—Un tiers ou d'avantage comptant, au gré de l'acheteur, le montant dû, s'il y en a, devant être représenté par des billets à ordre devant être garantis par hypothèque spéciale, le nantissement et les privilèges du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, y compris le pacte de non alienando, les émoluments d'avocat, l'assurance à effectuer sur les bâtiments et les polices transférées aux détenteurs des billets à ordre. Les acheteurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Jos D. Taylor, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

J. B. ROSSER,
E. G. DUPRE,
H. F. LOEBER, Avocats.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 16 18.

---

## AVIS AUX CREANCIERS.

I. V. Dugan versus Imperial Steam Laundry Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,360—Division I—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ...